



Communiqué

Résultat de l'offre volontaire de rachat sur les actions Maison Antoine Baud au prix de 230 € par action, suivie d'une radiation des actions Maison Antoine Baud du marché Euronext Access Paris

Cournon d'Auvergne, le 28 janvier 2025.

Maison Antoine Baud (SA à conseil d'administration au capital de 3 096 336 €, dont le siège social est situé 27 route du Cendre, 63808 Cournon d'Auvergne, immatriculée sous le n°855 201 521 RCS Clermont-Ferrand, ci-après la « **Société** » ou « **MAB** »), dont les actions (les « **Actions** ») sont admises à la négociation sur le marché Euronext Access sous le code ISIN FR0000061657 (mnémorique MLMAB), informe ses actionnaires du résultat de l'offre volontaire de rachat portant sur les actions MAB au prix de 230 € par action, initiée par la société Cogeval Belgique SA (actionnaire détenant de concert avec la société Cogeval France¹, 94,20 % du capital et des droits de vote de la Société, ci-après l' « **Initiateur** ») et ouverte du 18 décembre 2024 au 24 janvier 2025 inclus (l' « **Offre** »).

A l'issue de l'Offre, l'Initiateur détient, de concert avec la société Cogeval France, 182.301 Actions sur les 193.521 Actions composant le capital social de la Société, soit 94,20 % du capital social et des droits de vote de la Société.

Comme indiqué dans la note d'information relative à l'Offre, l'Initiateur a demandé, conformément aux dispositions de l'article 3.2, alinéa 4 des Règles d'Euronext Access (Livre II), la radiation des actions MAB du marché Euronext Access Paris, laquelle sera effective le 30 janvier 2025.

Dans la mesure où la cotation de l'action MAB ne reprendra pas et que les actions MAB seront radiées du marché Euronext Access Paris à compter du 30 janvier 2025, il n'est plus possible pour les actionnaires minoritaires de MAB de céder ou d'acquérir des actions MAB sur le marché Euronext Access Paris.

Contacts :

Maison Antoine Baud

27 route du Cendre
CS 40159
63808 Cournon d'Auvergne cedex 480
Site Internet : mab-immobilier.com

Monsieur Nicolas BROSSIER

Directeur Général Délégué
Email : n.brossier@mab-immobilier.com

Avertissements

Ce communiqué est préparé à des fins d'information uniquement en application des dispositions de l'article 3.2 alinéa 4 des Règles d'Euronext Access.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans d'autres pays que la France.

La diffusion du présent communiqué dans un pays autre que la France peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions.

¹ L'Initiateur détient de manière directe 100% du capital et des droits de vote de la société Cogeval France (SAS, 10 rue de La Grange Batelière, 75009 Paris (France), 330 024 845 RCS).



Les personnes venant à entrer en possession de ce communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions. L'Initiateur et Maison Antoine Baud déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.